

Présentation de la formation

THÈME	Panorama de l'actualité fiscale 2026
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Présentiel : Aix-en-Provence (NOVOTEL AIX EN PROVENCE PONT DE L'ARC – avenue de l'arc de Meyran – 13100 AIX-EN-PROVENCE)
DATES	22 janvier 2026
DURÉE	7h00 de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : • Immobilier (carte T) : 3 h30 • IAS/DDA : 3h30 • IOBSP : 0 h • Notaires : 7h00 • Avocats : 7h00 • Experts-comptables : 7h00
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : • Le 22 janvier 2026 de 09H00 à 12H30 et de 14h à 17h30
TARIF	490 € HT soit 588 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : • Monsieur Jacques DUHEM • Monsieur Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner ses clients dans : • mettre à jour ses connaissances et ses préconisations en rapport avec l'actualité fiscale récente. • d'intégrer d'appréhender les nouveautés issues de la loi de finances, des instructions fiscales, des réponses ministérielles, de la jurisprudence et du comité de l'abus de droit. • d'intégrer les nouveautés fiscales dans les stratégies patrimoniales. • de conseiller et d'alerter ses clients sur les nouveautés issues de la loi de finances, des instructions fiscales, des réponses ministérielles, de la jurisprudence
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00

V2025-2026

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 Cournon d'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

PROGRAMME DE LA FORMATION	PARTIE I : Impôt sur les revenus - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE II : Le prélèvement à la source - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE III : Traitements et salaires - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
	PARTIE IV : Pensions et retraites - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE V : Revenus fonciers - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE VI : BIC location meublée - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE VII : Défiscalisation immobilière - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE VIII : Plus-value immobilière - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE IX : Revenus de capitaux mobiliers - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE X : Plus-value sur titres - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE XI : DMTG - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE XII : DMTO - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE XIII : ISF/IFI - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE XIV : Patrimoine professionnel - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE XV : Contrôle fiscal - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE XVI : Assurance vie - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE XVII : International - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
MOYENS PÉDAGOGIQUES	En Présentiel : • Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.

V2025-2026

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 Cournon d'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	En présentiel : • Émargement des apprenants matin et après-midi • Réalisation d'un test final de validation Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final
MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 46 rue de Sarliève 63800 Cournon d'Auvergne
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

V2025-2026

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 Cournon d'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 46 rue de Sarliève 63800 Cournon d'Auvergne

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Thème **Panorama de l'actualité fiscale 2025 - AIX**

Date(s) et horaires 22 janvier 2026 (9h00 – 17h30)

Participant

NOM Prénom

Téléphone

Adresse électronique

Facturation

Entreprise/Société

SIRET

Adresse

CP - VILLE

Montant

Montant HT 490 €

Montant TTC 588 €

Mode de règlement ☐ par chèque ☐ par virement bancaire¹

RIB¹ :

c/Etabl		c/Guichet		n/Compte		C/Rib	
18715		00200		08002701171		77	
Domiciliation						BIC	
CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN						CEPAFRPP871	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177	

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

V2025-2026

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 Cournon d'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- ☐ *Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- ☐ *Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- ☐ *Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- ☐ *Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- ☐ *Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- ☐ *Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- ☐ *Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- ☐ *Salarié*
- ☐ *Responsable hiérarchique*
- ☐ *L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- ☐ *Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- ☐ *Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- ☐ *Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- ☐ *J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de la formation disposez-vous ?

- ☐ *Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- ☐ *Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- ☐ *Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- ☐ *Autre : à renseigner*

V2025-2026

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 Cournon d'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.